

L'ethnogenèse des Métis de la baie James en Ontario et au Québec

Métis Ethnogenesis in the James Bay Region of Ontario and Québec

Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand

Volume 37, numéro 2-3, 2007

Métissitude

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081638ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081638ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Reimer, G. & Chartrand, J.-P. (2007). L'ethnogenèse des Métis de la baie James en Ontario et au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, 37(2-3), 29–42. <https://doi.org/10.7202/1081638ar>

Résumé de l'article

Cet article présente les résultats préliminaires d'une étude comparative de l'ethnogenèse et du développement d'une communauté métisse historique au sud-est de la baie James, dans les provinces de l'Ontario et du Québec. Les auteurs analysent les critères confirmant l'émergence d'une identité métisse, définis par la Cour suprême du Canada dans *R. c. Powley* (2003) et interprétés lors de jugements récents. Les archives de la traite des fourrures documentent les tendances concernant les mariages entre autochtones et allochtones et l'ascendance mixte de certains individus à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle à trois postes de traites liés entre eux : Moose Factory (Moosonee), Rupert House (Waskaganish) et Eastmain House. Les documents historiques démontrent « l'auto-attribution » et « l'attribution par autrui » d'identités métisses, l'endogamie métisse et la proximité résidentielle de plusieurs générations de familles métisses et suggèrent que les populations métisses des postes du Québec, plus petites, représentent les extensions régionales d'une communauté originaire de Moose Factory.



L'ethnogenèse des Métis de la baie James en Ontario et au Québec

**Gwen Reimer
et
Jean-Philippe
Chartrand**

PRAXIS Research
Associates,
Ottawa

*Traduit de l'anglais
par David Lessard*

LA RECHERCHE HISTORIQUE sur les populations à descendance mixte, européenne et autochtone, a démontré la force des réseaux familiaux à travers les régions côtières et intérieures du sud-ouest de la baie James ontarienne. L'étendue de ces liens familiaux est considérée comme un résultat de l'expansion de la Hudson's Bay Company (HBC), du transfert des employés entre les postes et des mariages mixtes (Brown 1976, 1980a ; Van Kirk 1980). Des preuves tirées des archives de la traite des fourrures confirment que les indices d'une ethnogenèse métisse – l'émergence d'une ethnicité métisse distincte au sein d'une population à ascendance mixte engagée dans le commerce des fourrures – étaient présents à Moose Factory et aussi, probablement, dans les postes côtiers ou intérieurs faisant partie du même réseau¹.

Dans un article précédent décrivant la situation pour les régions des Grands Lacs et de l'ouest de l'Ontario, les auteurs ont relevé qu'il existait, à l'intérieur des archives de la période de la traite des fourrures, plusieurs indices d'ethnogenèse et de formation d'une identité métisse : « l'auto-attribution » ou « l'attribution par autrui » du caractère métissé de l'identité individuelle ; des mariages entre Autochtones et Européens ainsi que leur descendance mixte ; des caractéristiques sociales, culturelles et économiques distinctes ; la proximité résidentielle (au niveau local ou régional) et une conscience politique (Reimer et Chartrand 2004). Cet article a aussi permis de soulever les problèmes

méthodologiques des recherches sur la présence historique de Métis en Ontario associés aux critères d'identification d'une communauté métisse tels qu'énumérés dans la décision rendue par la Cour Suprême du Canada lors du procès *R. c. Powley* (2003). Il était entre autres mentionné ceci :

Un des principaux défis méthodologiques se posant dans le processus de documentation d'une présence métisse historique en Ontario consiste à composer avec le problème d'identification des individus et des familles de descendance mixtes, européennes et autochtones...

Le besoin de retrouver de la documentation sur les individus d'identité métisse est particulièrement criant lors d'enquêtes sur des communautés métisses historiques. De telles enquêtes doivent logiquement commencer par l'identification d'individus et de familles de descendance mixte, européenne et autochtone, dans la région étudiée.

(Reimer et Chartrand 2004 : 569-670)

Les critères pouvant servir à repérer une identité et une ethnogenèse métisses ont été appliqués lors d'une recherche dans les archives historiques de Moose Factory. Il a été confirmé que des Métis étaient toujours présents dans la région dans la seconde moitié du XIX^e siècle (Reimer et Chartrand 2005). Nous nous proposons maintenant d'étendre les résultats de cette recherche sur l'ascendance mixte des populations de Moose Factory aux autres postes situés sur la rive est de la baie James, en particulier Eastmain House et Rupert House

(Waskaganish). Une recherche préliminaire dans les archives de la traite des fourrures permettra de reconnaître la présence d'individus et de familles d'ascendance mixte présents à ces postes et d'évaluer leur nombre. Ensuite, la discussion explorera les relations entretenues avec la communauté métisse connue de Moose Factory et évaluera la qualité des preuves d'une ethno-génèse métisse propre au Québec à l'est de la baie James².

LE COMMERCE DES FOURRURES AU SUD-EST DE LA BAIIE JAMES (XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES)

La traite des fourrures a commencé en 1668 à la baie James lors de l'établissement de Fort Charles, un poste d'essai situé sur la rivière Némiscou ou Rupert (Paul-Émile 1952 : 18 ; Lamontagne 1974 : 12). Le succès de ce poste est la cause directe de la ratification de la charte permettant la fondation de la Hudson's Bay Company (HBC) en 1670.

La HBC limita l'établissement de ses postes de traite et de ses entrepôts à la région côtière de la baie James et de la baie d'Hudson pendant son premier siècle d'opération (Bishop 1984). Le poste de Moose Factory fut construit en 1673, suivi de près par Fort Albany en 1679. En 1686, les Français s'emparèrent de Moose Factory, qui revint aux mains des Britanniques en 1713, et un nouveau fort y fut construit par la HBC en 1730. Après cette date, l'importance de Moose Factory s'accrut et le poste devint en 1810 le quartier général du Southern Department, alors nouvellement formé. En 1821, au moment où la North West Company (NWC) fusionnait avec la HBC, Moose Factory était reconnu comme étant le port d'entrée du Southern Department et le siège de son gouverneur. Le fonctionnement du fort nécessitait en moyenne quarante hommes. Moose Factory est resté en opération continue jusque dans les années 1950, pour une période de plus de 200 ans (HBCA Moose Factory, Post History ; Rich 1960 : 61-62, 80-81 ; Glover 1965 : xxv-xxvi).

Eastmain House fut établi comme poste d'été à l'embouchure de la rivière Eastmain en 1723, mais fut rapproché de la mer en 1739. Le poste, reconstruit plusieurs fois au cours des décennies suivantes, devint permanent en 1770, avec un effectif de douze hommes dont plusieurs y restaient tout l'hiver. D'abord administré par Fort Albany, Eastmain House fut transféré au district de Moose Factory en 1779. En 1786, Eastmain devint une « manufacture en soi » et fonctionnait comme le siège d'un district distinct sous la direction du Conseil privé de Londres (Rich 1954 : 278, 335-338). De 1805 à 1820, l'effectif du poste a vacillé entre treize et cinquante-quatre hommes, selon qu'était compté ou non l'équipage du *schooner* de ravitaillement (HBCA B.59/f/1-9 [1804-1815] ; B.59/e/1 [1814] ; B.135/g/1 [1821]). Eastmain House revint sous l'administration de Moose Factory après la réorganisation de la HBC en 1821, mais fut rapidement transféré au district de la rivière Rupert en 1824. Le poste d'Eastmain redevint un poste estival en 1837 après la construction, au nord, de Fort George sur la Grande Rivière. Eastmain House est toutefois redevenu un poste permanent en 1870 et est resté en opération jusqu'en 1941 (HBCA Eastmain, Post History ; Lamontagne 1974 : 104).

Le commerce fut intermittent à l'embouchure de la rivière Némiscou jusqu'en 1776 quand le poste local (alors renommé Rupert House) reçut le titre de poste permanent dirigé par Eastmain House. Il fallait, dans les années 1770, assurer une présence à l'intérieur des terres de la rivière Rupert pour contrer la compétition de marchands indépendants qui « par la

route de Québec envoyaient les peaux de castors en Angleterre » (Rich 1954 : 343). Selon la HBC, ces postes de l'intérieur :

[...] devraient être rejoints en canots et les employés devraient vivre à la manière des Indiens, sans s'attendre à l'indulgence du luxe dont ils jouissent aujourd'hui. *Les Français, comme les Indiens, relèvent de la même trempe, héritée de leur jeunesse, qui les habitue à la fatigue et à la misère [...]* (in Rich 1954 : 344-345, nos italiques)

En 1782, le maître du poste d'Eastmain prit un « étrange » capitaine de chasse « pour un Français, à cause de son habillement, parce qu'il portait des pantalons et des vêtements ainsi faits, portait une croix dans le cou et parlait plus français que la langue des Indiens » (HBCA B.59/b/1 [1782] : 1d). On découvrit plus tard que cet individu était en fait un Indien qui avait été élevé dans un village français.

Rupert House devint au cours des années 1820 le poste de traite le plus important de l'est de la baie James : vingt-neuf hommes étaient employés dans son district (Francis et Morantz 1983 : 102). En 1837, le district de Rupert House fit mention de trois sous-districts et de huit à dix petits postes visant à étendre le commerce à l'intérieur des terres (HBCA B.186/b/36 [1837-1838]). En comptant Fort George, l'effectif du district atteignit trente-six hommes. À l'exception d'une interruption de deux ans (1811-1813), Rupert House fut continuellement en opération durant 135 ans, jusqu'en 1912 (HBCA Rupert House, Post History ; B.59/e/1 [1814]).

Moose Factory fut le centre social, économique et culturel du sud de la baie James des XVIII^e et XIX^e siècles. Plusieurs individus et familles d'ascendance mixte de la région étaient liés par le sang, les alliances ou le travail à Moose Factory. Ils formaient ensemble une portion importante de la société de la traite des fourrures autour de la baie James. En 1782, le maître-facteur de Moose Fort informa le patron d'Eastmain House que désormais « toute personne résidant à East Main [devrait être compté] dans l'effectif de Moose » (HBCA B.59/b/1 : 4d [1782]). Des postes comme celui de Rupert House furent bâtis, à l'origine, pour approvisionner la population de Moose Factory. En 1814, Rupert House n'était plus qu'un camp de chasse à l'oie, qui en 1825 « procura 1833 Oies » dont « 1520 furent offertes à Moose Factory au cours de l'Été » (HBCA B.186/e/3,9 [1819-1826]). Eastmain House approvisionnait aussi Moose Factory en oie à la fin des années 1820. Quand il fut rétabli en 1870, sa principale fonction était d'élever du bétail pour Moose Factory (HBCA B.59/e/15, 19 [1829-1830, 1891]). Les correspondances et rapports de district des années 1780 à 1830 documentent les communications entre Eastmain House et Moose Factory et permettent de décrire le rôle d'Eastmain comme entrepôt pour les brigades voyageant plus au nord, dans le district d'Ungava (e.g. HBCA B.59/b/1-7 [1781-1788] ; B.59/e/18 [1835-1836]). Après la fermeture d'Eastmain en 1837, les employés de la Compagnie voyageaient entre Moose Factory, Rupert House et Fort George (e.g. HBCA B.77/e/10 [1839-1840]).

LA MILICE CRIE (*HOMEGUARD CREE*)

Des groupes locaux de commerçants cris de la côte furent engagés, d'abord à Moose Factory et Eastmain House, pour chasser l'oie sauvage et approvisionner les postes pendant l'hiver. Graduellement, ces chasseurs et marchands cris, qu'on appelait la « milice indienne » (*homeguard*), devinrent particulièrement liés à certains postes. En plus de s'occuper de l'approvisionnement, ils servaient à la livraison de messages et de

biens, et travaillaient comme voyageurs dans les brigades de la traite des fourrures, en plus d'autres tâches effectuées autour des postes. Ces milices, en passant les hivers près des côtes, se sont distinguées des autres Amérindiens, que les marchands de la HBC appelaient « les gens de l'intérieur » (*inlanders*) [Francis et Morantz 1983 : 41³].

Les archives de la traite des fourrures mentionnent des contacts sociaux et économiques considérables entre les milices amérindiennes des deux côtés de la baie. Dans les années 1780, il n'était pas rare de voir des trappeurs ayant accumulé des dettes à Moose Factory aller échanger leurs fourrures à Eastmain ou à Rupert House ; de même les miliciens d'Eastmain apportaient à l'occasion leurs fourrures à Rupert House (HBCA B.59/b/4 : 2 [1784] ; Rich 1954 : 245-246, 264, 266). Les correspondances entre Moose Factory et Eastmain House font allusion à des groupes de miliciens se visitant les uns les autres quand, par exemple, les Cris de Moose Factory avaient besoin de cuir que pouvaient fournir les Cris d'Eastmain. Les archives décrivent les « Relations et Amitiés » comme communes entre les deux groupes, si bien qu'en 1785, une alliance s'est faite entre la petite-fille du capitaine de la milice de Moose Factory et un Amérindien d'Eastmain (HBCA B.59/b/1 [1781] : 12 ; B.59/b/4 [1784] : 12d-14 ; B.59/5 [1785] : 3-3d).

Les milices arrivaient habituellement à Eastmain House bien avant les gens de l'intérieur, parfois tôt en mars, pour attendre l'arrivée des oies sauvages. La chasse à l'oie avait lieu tous les printemps et automnes dans les marécages de la côte (Francis et Morantz 1983 : 41). Le journal de 1762 d'Eastmain House décrit deux familles cries restées au poste après la chasse d'automne pour fabriquer des raquettes et pour approvisionner en gibier les employés du poste (HBCA B.59/a/32 [1762]). La milice d'Eastmain semble avoir compté deux ou trois familles jusqu'aux années 1780 (HBCA B.59/b/1 [1781] : 1). Des journaux de 1790 mentionnent en tout trente chasseurs d'oies, mais ce groupe pourrait inclure « des Indiens de l'intérieur et du Nord disponibles qui se sont joints à la Milice » (HBCA B.59/a/65 [1790] : 28d ; B.59/b/4 [1784] : 13d). Un recensement de 1838 dénombre un total de 227 chasseurs dans le district de la rivière Rupert, d'une population autochtone de 993 individus (voir tab. 1). Un décompte des résultats du recensement de l'année 1838 démontre qu'il y avait à ce moment environ 270 personnes de la côte et 723 de l'intérieur parmi la population crie de l'est de la baie James (Morantz 1983 : 39).

Pendant le XIX^e siècle, les milices cries ont adapté leur cycle économique annuel pour y inclure le travail saisonnier aux postes et compléter le piégeage et les activités de subsistance avec le travail salarié (Francis et Morantz 1983 : 86). Les relations sociales entre les milices cries et les employés des postes se sont resserrées avec le temps. Par exemple, alors que deux familles prévoyaient aller échanger des fourrures à Eastmain aux environs de Noël en 1782, cette activité était réalisée par douze familles de miliciens en 1835 (HBCA B.59/b/2 [1782] : 2 ; B.59/e/18 [1835-1836] : 2d).

Tableau 1

Recensement de la population indienne dans l'est de la baie James, printemps 1838

HBC Post	CHASSEURS	POPULATION AUTOCHTONE	RATIO CHASSEUR/POPULATION
Rupert House	47	205	4,4
Fort George	85	399	4,7
Mistasinny	19	95	5,0
Timmiskimay	7	19	2,7
Woswonaby	28	101	3,6
Michiskun	17	58	3,4
Nitchiquon	15	74	4,9
Caniapuscuw	9	42	4,6
Totaux	227	993	4,4

(Source : HBCA B.186/b/36 [1837-1838])

Dans les premiers temps du commerce des fourrures à Eastmain House, les milices cries n'étaient pas admises dans l'enceinte du poste, entre autres pour minimiser les contacts avec les employés de la compagnie. En 1749, un passage fermé fut construit pour relier la fenêtre où avaient lieu les échanges à l'entrée principale des palissades de bois, de manière à faciliter l'échange tout en limitant l'accès des Indiens à l'intérieur du poste (HBCA B.59/a/17 [1749] : 21 ; Francis et Morantz 1983 : 47). En 1784, on ordonna au maître du poste de Rupert House de « faire attention et de garder un œil strict sur les Indiens, et de ne pas en héberger aucun » (HBCA B.59/b/4 [1784] : 1d). Bien que ce ne soit pas mentionné dans les archives, il est probable que la HBC espérait minimiser les contacts entre ses employés masculins et les femmes cries, la seule population féminine de la région à l'époque. Toutefois, des liaisons ont eu lieu. Comme il est vu plus bas, des enfants à ascendance mixte issus de ces unions ont rejoint la bande de leur mère ou ont grandi au sein de la société et de la culture de la traite des fourrures (Francis et Morantz 1983 : 41, 86, 94 ; cf. Honigmann 1981 ; Preston 1981).

DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ D'ASCENDANCE MIXTE À MOOSE FACTORY

Un survol des données démographiques sur l'effectif du poste de Moose Factory et des postes secondaires du sud-ouest de la baie James de 1803 à 1891 montre que la proportion d'employés « Natifs » d'ascendance mixte a augmenté de 10 à 50 %. Les familles des employés (des femmes amérindiennes et des enfants métis) formaient, dans les années 1820, une population permanente à Moose Factory et ses postes satellites. Les chiffres des recensements de 1891 et 1901 montrent que, lorsque les femmes et les enfants étaient inclus, la population d'ascendance mixte représentait respectivement de 75 à 84 % de la communauté du poste de Moose Factory (Reimer et Chartrand 2005 : 39⁴).

Les archives concernant les baptêmes de la seconde moitié du XIX^e siècle mentionnent de sept à neuf baptêmes par année parmi les populations des postes de la baie James, et de treize à vingt-deux naissances par année parmi la population crie. Deux ensembles complets de registres baptistaires anglicans sont disponibles : de 1852 à 1858 et de 1890 à 1893 (AO F978 MS 192). Les registres des années 1850 documentent un total

de 328 baptêmes pratiqués dans la région de la baie James, dont Moose Factory, Albany, Hannah Bay, Rupert House et quelques postes de l'intérieur. Quarante-trois enfants dont l'un des parents travaille pour la HBC ont été baptisés à Moose Factory de 1852 à 1858. Presque tous ces enfants étaient d'ascendance mixte, étant donné que seulement deux femmes européennes ont vécu à Moose Factory avant cette période : la femme du facteur en chef George McTavish dans les années 1830 et celle du révérend Barnley dans les années 1840 (Williams 1975 : 157-8 ; HBCA D.4/28 : 37 [1843] ; Judd 1982 : 81-2 ; Long 1986). Vingt-six baptêmes d'enfants d'employés de la HBC sont inscrits dans les registres des années 1890, mais le nombre de ceux qui ont une ascendance mixte est difficile à évaluer.

En 1881, la population totale de Moose Factory était d'environ 494 individus : elle était composée de 390 Cris et de 104 employés du poste, qui avaient une ascendance mixte ou européenne, et leur famille. Le recensement de 1881 distingue les origines de la population de Moose Factory par « Pays/Province ». Les individus pour lesquels on a inscrit « NW » (*Northwest*), dont l'« origine » est « écossaise » (*Scotch*), « irlandaise », « anglaise » ou « norvégienne » et qui sont issus de familles dont l'un des parents est né dans les Territoires-du-Nord-Ouest ou est identifié comme « Indien », sont considérés comme probablement d'ascendance mixte. Selon ces critères, il y avait en 1881 soixante-huit individus d'ascendance mixte dans dix-sept maisonnettes métissées à Moose Factory. On a pu y identifier des individus portant des noms de famille révélant une origine métissée (par exemple, « Turnor »), mais identifiés comme « Indiens ». Les individus d'ascendance mixte représentaient au minimum 14 % de la population totale et 65 % de la population qui n'était pas d'origine exclusivement crie dans le poste (ANC Reel C-13286 [1881] ; Reimer et Chartrand 2005 : 17-45).

En 1891, l'inspecteur du poste envoyé à Moose Factory a compté 35 employés masculins, 28 épouses et 75 enfants pour une population totale de 138 personnes. Il a ajouté que la plupart des employés mariés avaient leur propre « maison à part pour vivre, construite aux frais de la Compagnie » (HBCA B.135/e/29 [1891]). Des descriptions détaillées et des cartes de Moose Factory en 1895 et 1901 arborent trente-deux maisons d'employés rassemblées près des camps de la milice crie (HBCA B.135/e/32, 34 [1895, 1901]). Le rapport de district de 1901 mentionne la croissance de la population : « La population de Moose Factory était de 571 en juin, dont 193 étaient des employés de la Compagnie et leur famille » (HBCA B.135/e/33 [1901]).

Ces nombres rappellent le recensement de 1901 qui énumère 575 personnes à Moose Factory : 446 (77,5 %) « Rouge » ou Cris ; 108 (18,8 %) « Métis » et 21 (3,7 %) « Blanc » ou Eurocanadiens (ANC Reel T-6554 [1901]). Quand on ne considère que la population du poste, les « Métis » formaient 84 % de la population de Moose Factory. Les résultats de ce recensement sont particulièrement significatifs parce qu'ils amènent la possibilité d'un statut « Métis » auto-attribué dans les postes de traite de plusieurs régions. En effet, les recenseurs avaient comme directive de demander aux chefs de familles d'identifier par eux-mêmes leur origine tribale ou raciale (Canada 1902 : xviii). De plus, il est possible de retracer, pour plusieurs individus de Moose Factory recensés comme « Métis » en 1901, l'ascendance mixte chez des employés métissés des générations précédentes listés dans les registres des postes.

PRÉSENCE D'UNE POPULATION À ASCENDANCE MIXTE À L'EST DE LA BAIE JAMES

Les archives de la période de la traite des fourrures mentionnent plusieurs individus d'ascendance mixte auxquels est attribuée une identité raciale ou ethnique différente de celle « indienne » ou européenne. Tout au long du XIX^e siècle, les employés de la HBC ont été étiquetés comme « demi-sang » (*half-breed*) ou « natifs » pour insister sur leur ascendance mixte (Peterson 1985 : 39 ; Gorham 1987 : 40-41 ; Payment 2001 : 666 ; Reimer et Chartrand 2004 : 572-573)⁵. Aussi, il est généralement accepté que les formules telles que « baie d'Hudson » (*Hudson's Bay*), « Eastmain-Baie d'H. » (*Eastmain H. Bay*) ou « Contrée indienne » (*Indian Country*), utilisées dans les registres de la HBC pour désigner la paroisse d'origine, sont des indices d'ascendance mixte et ce, pour deux raisons. Elles sont différentes de la désignation « Indien » et elles identifient des personnes qui ont des noms européens nées et élevées dans des régions où se faisait le commerce des fourrures à des époques où toutes les femmes présentes étaient autochtones (Judd 1980 : 128, 138 ; Brown 1980b : 152, 158-159).

Les registres des employés de la HBC datant de 1805 à 1892 mentionnent, pour cette période, un total de 170 hommes d'ascendance mixte à l'est de la baie James⁶. Dix-neuf de ces hommes sont identifiés à la paroisse d'« Eastmain H. Bay », ce qui prouve que des individus d'ascendance mixte sont nés dans des postes de l'est de la baie James aussi tôt que 1776, peu après qu'Eastmain House soit devenu un poste permanent (HBCA B.59/f/2, 4 [1805, 1806] ; B.59/e/1 [1814] ; B.186/e/3, 15 [1819-1820, 1829-1830] ; B.135/g/1, 6, 11, 18, 23 [1821-1822, 1824-1825, 1829-1830, 1834-1835, 1839-1840]). Trente-quatre des employés d'ascendance mixte identifiés pour l'est de la baie James ont aussi travaillé à Moose Factory au cours de leur carrière dans la HBC.

Un calcul effectué à partir des baptisaires ainsi que des registres scolaires et d'embauche de 1805 à 1815 suggère que la communauté du poste de Eastmain House, pour cette période, comptait soixante résidents, dont environ quinze hommes, dix femmes et trente-cinq enfants (HBCA B.59/z/1-2 [1806-1826] ; B.59/f/9 [1815]). Dans les années 1820, le commerce des fourrures à l'est de la baie James fut centralisé au sein du district de la rivière Rupert. Presque la moitié (n=10) des vingt-deux employés du district étaient d'ascendance mixte, et cinq d'entre eux étaient nés à Eastmain (HBCA B.135/g/6 [1824-1825]). En 1840, le district employait trente-sept hommes, dont vingt-deux (60 %) étaient d'ascendance mixte (HBCA B.135/g/23 [1839-1840]). En 1853, les districts des rivières Eastmain et Rupert furent séparés. Le district d'Eastmain incluait dorénavant les postes nordiques de l'est de la baie James, y compris Fort George et Rivière à la Baleine (il n'y avait pas de poste permanent sur la rivière Eastmain à ce moment). Le district employait alors vingt-quatre hommes, dont six étaient d'ascendance mixte (HBCA B.135/g/38 [1854-1855]). Néanmoins, avec les années, l'effectif total fut réduit de manière significative. Les postes plus au nord furent graduellement pris en charge par des hommes d'ascendance mixte. Entre 1870 et 1890, le district d'Eastmain employait entre huit et seize hommes dont la plupart (56 à 89 %) étaient d'ascendance mixte (HBCA B.135/g/52, 57, 63, 67, 74 [1868-1870, 1874-1875, 1880-1881, 1884-1885, 1891-1892]).

Dans les années 1950, la presque totalité des hommes du district de la rivière Rupert était d'ascendance mixte (vingt-six de vingt-neuf hommes, ou 90 % ; HBCA B.135/g/38 [1854-1855]).

La main-d'œuvre des postes du district de la rivière Rupert est restée composée majoritairement d'hommes d'ascendance mixte pendant la seconde moitié du XIX^e siècle (HBCA B.135/g/43, 48, 52, 57, 63, 67, 74 [1860-1861, 1865-1866, 1869-1870, 1874-1875, 1880-1881, 1884-1885, 1891-1892]). Le personnel d'ascendance mixte supervisait fréquemment, à ce moment, les opérations qui avaient cours à Rupert House et dans les postes secondaires (Francis et Morantz 1983 : 151).

Le recensement de 1901 pour Moose Factory liste cinq individus « métis » originaires de Rupert House, Fort George ou Mistassini, ce qui montre que les familles métisses continuaient d'habiter ces communautés au début du XX^e siècle (ANC Reel T-6554 [1901]). Cependant, aucune donnée tirée directement d'un recensement n'est disponible pour la population d'ascendance mixte de l'est de la baie James pendant cette période et les archives des recensements gouvernementaux de 1881 et 1901 n'ont pas pu être retrouvées pour les postes de la région. Des estimés de la population de l'est de la baie James effectués par le Diocèse de Moosonee en 1890 évaluent à 362 la population de Rupert House et à 300 celle d'Eastmain River. Ces estimés ne tiennent pas compte des origines ethniques. Toutefois, le fait que les registres mentionnent qu'à la fois « l'Anglais et le Cri » étaient parlés dans chaque communauté suggère que des Métis y vivaient (Ontario SP n° 87 [1890] : 93).

Le rapport du district d'Eastmain de 1891 présente un exemple rare de données à propos des familles à la fin du XIX^e siècle. Ce document décrit la communauté du poste à Fort George comme étant composée de cinq familles d'ascendance mixte. Comme il est montré dans le tableau 2, une population de trente-cinq individus, tous d'ascendance mixte, habitait Fort George (le rapport signale que « la mission » n'est pas comptée dans la population).

Le tableau 3 montre que neuf familles d'ascendance mixte habitaient les districts des rivières Eastmain et Rupert de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle⁷. Tandis que certains individus sont parfois listés dans les registres de Moose Factory pendant cette période, leur nom de famille ne se retrouve pas parmi les principales familles d'ascendance mixte de Moose Factory (Reimer et Chartrand 2005 : 48-49). Il est possible, pour ces familles où un membre de la première génération est identifié comme étant né à Eastmain, de retracer la résidence ancestrale dans les postes du Québec pour au moins trois générations.

LES MARIAGES ENTRE AUTOCHTONES ET EUROPÉENS

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les mariages dans les communautés de traite des fourrures avaient lieu de trois manières : à la façon du pays*, par laquelle un homme et une femme consentaient à une union libre ; les mariages civils sanctionnés par le facteur en chef (*Chief Factor*) du poste de la HBC ; et les cérémonies chrétiennes, plus précisément anglicanes dans les postes de la HBC.

Avant 1830, les mariages à la façon du pays représentaient la forme d'union matrimoniale la plus répandue, sinon la seule de la baie James. Des indices de ces unions sont souvent retrouvés dans les registres des postes par des références à un homme de la HBC et à « sa femme » (*his woman*). Par exemple, le

Tableau 2
Les familles de la communauté du poste de Fort George, 1891

FAMILLES	PAROISSE*	CAPACITÉ	ÂGE	REMARQUES
Spencer, Miles	Pays indien	Traiteur en chef Jr.	52	Femme et 7 enfants
Spencer, Walter J.	Pays indien	Apprenti postier	23	Célibataire, estropié
Esquimaux, Matthew	Pays indien	Slooper	40	Femme et 5 enfants
Johnstone, Jonathan	Pays indien	Slooper	40	Femme et 5 enfants
Louttit, David	Pays indien	Tonnelier	40	Femme et 3 enfants... connaît bien l'esquimau
Louttit, Edward	Pays indien	Forgeron	46	Femme et 4 enfants... Parle mieux l'esquimau que le précédent

(Sources : HBCA B.77/e/15 [1891] ; *B.135/g/74 [1891-1892])

Tableau 3
Les principales familles d'ascendance mixte de l'est de la baie James

NOM DE FAMILLE	NOMBRE D'HOMMES DE LA HBC RETRACÉS	ESTIMATION DU NOMBRE DE GÉNÉRATIONS RÉSIDANTES (DATES)
Atkinson*	6	3 générations (1776-1881)
Beads	5	2 générations (1829-1875)
Chilton*	6	3 générations (1796-1891)
Elson	4	2 générations (1849-1894)
Iserhoff	9	2 générations (1839-1892)
Loutit*	5	3 générations (1792-1899)
Moar*	11	3 générations (1801-1892)
Robertson*	7	3 générations (1787-1854)
Wiggand*	4	3 générations (1800-1870)

* Identifiés positivement comme étant nés à Eastmain.

(Source : HBCA B.59/e/1-20 [1814-1895] ; B.59/f/1-9 [1804-1815] ; B.186/e/1-33 [1818-1901] ; B.135/g/1-74 [1821-1892, consulté sur des intervalles de 5 ans])

13 octobre 1776, « Mr. Atkinson, maître de navire, est allé à Eastmain chercher Sa Femme » (HBCA B.135/a/58 [1776]). D'autres indices consistent en références à la parenté autochtone d'un commerçant. Par exemple, en 1745, « Bulshead, le beau-père de Mr. Isbistor », est venu au poste de Eastmain (HBCA B.59/a/12 [1745] : 14d). Les registres baptistaires d'Eastmain de 1806 à 1819 font référence aux mères cries comme à l'« Épouse reconnue » (*reputed Wife*) d'un employé de la HBC (HBCA B.59/z/1 [1806-1819]). Dans les années 1840, le révérend George Barnley a certifié plusieurs de ces mariages dans le Southern Department de la HBC. Ainsi, le 20 décembre 1841, Barnley « a légalement uni » un couple mixte, George Moore Jr. et Emma Good, « qui avaient été unis à la façon du pays depuis juin 1816 » (AO F978 MS311, Reel 2 [1841]).

Dans les années 1830, les unions civiles étaient souvent sanctionnées par le facteur en chef qui détenait l'autorité légale pour certifier les mariages. En 1812, le traiteur en chef d'Eastmain, George Gladman, inscrit la mère de ses enfants, Mary Moore, comme son « Épouse légale ». Le couple avait probablement été marié à Moose Factory par le facteur en chef

Tableau 4
Mariages métis entre des résidents des postes de l'est
de la baie James, 1890

NOM	ÂGE	RÉSIDENT	OCCUPATION	PÈRE	DATE DE MARIAGE
David Elson	26	Rivière à la Baleine	Employé de la HBC	George Elson	26 janvier 1894
Frances Linklater	18	Moose Fort	----	James Linklater	11 septembre 1899
John Loutit	20	Fort George	Employé de la HBC	David Loutit	
Annie Untergarten	adc*	Moose Fort	----	Gunder Untergarten	

Source : AO F978, bobine GS 862287, nos 84, 115 [1874-1908]

* Note du traducteur : Nous avons traduit « ofc » qui veut dire « of full age » par « adc » qui signifie « âge de consentement ».

(HBCA B.59/z/1 [1806-1826]). Le facteur en chef George Keith a marié en 1837 plusieurs couples dans lesquels l'un des partenaires, ou les deux, était d'ascendance mixte (AO F978 MS 311, Reel 2 [1837]; Reimer et Chartrand 2005 : 80-83). À cette époque, le terme « épouse » faisait référence à l'épouse autochtone d'un commerçant. On continuait de reconnaître la relation maritale après la mort de l'époux. Par exemple, en 1837, le district de la rivière Rupert a rapporté que « Les Chasses des Veuves d'Employés vivant à proximité de la Maison » étaient équivalentes à vingt-cinq MD (« *Made Beaver* », la monnaie d'échange de la HBC ; HBCA B.186/b/36 [1837] : 4d).

Des registres de mariages complets ne sont disponibles qu'à partir de 1872, quand le diocèse anglican de Moosonee a été fondé sous l'évêché du révérend John Horden (AO F978, GS862287 [1874-1908]). Des 150 mariages célébrés à l'église anglicane Saint-Thomas-l'Apôtre entre 1874 et 1908, 51 étaient entre des membres de la population du poste de Moose Factory, et 36 (70 %) avaient lieu entre un homme et/ou une femme d'ascendance mixte. De ces 36 mariages, près d'un tiers (30,6 %) ont été identifiés comme endogames (entre deux partenaires d'ascendance mixte). Seulement deux mariages enregistrés par le diocèse avaient lieu entre des personnes résidant à ce moment dans les postes de l'est de la baie James, comme on peut le voir dans le tableau 4.

Une comparaison entre les listes des employés de la HBC et les archives du recensement de Moose Factory révèle que, dans chacun des mariages énumérés ci-haut, à la fois l'épouse et le mari étaient d'ascendance mixte. Les hommes avaient des liens familiaux forts dans les postes de l'est de la baie James (voir tab. 3). Les femmes étaient toutes deux de familles métisses importantes, avec une histoire de plusieurs générations à Moose Factory (Reimer et Chartrand 2005 : 48-49). Évidemment, les filles d'ascendance mixte n'étaient pas que des membres des milices crie, mais aussi des partenaires potentielles et préférentielles de mariage pour les employés de la HBC. Des références à des mariages refusés ont été retrouvées dans les registres de la HBC de 1855 à 1875, moment où étaient interdits les mariages avec des femmes indiennes parce qu'on considérait ces dernières comme « des employées féminines disponibles » (HBCA B.135/a/163 [1855-1856] : 26 ; B.77/c/2 [1875] : 143 ; Morantz 1983 : 47).

LES ENFANTS D'ORIGINE MIXTE

Il y a tout lieu de croire que les enfants d'origine mixte nés dans les postes de l'est de la baie James y étaient aussi élevés.

Comme il a été mentionné plus haut, au moins dix-neuf employés d'ascendance mixte sont nés à Eastmain entre 1776 et 1812. Plusieurs autres y sont probablement nés, mais les listes d'employés écrites après les années 1830 tendent à désigner la paroisse des employés d'ascendance mixte par l'expression plus générale « Contrée indienne » (« *Indian Country* »), « baie d'Hudson » ou « Natif ». Les lieux de naissance exacts sont donc plus difficiles à déterminer. Une estimation basée sur les neuf familles résidant dans les districts des rivières Eastmain et Rupert (voir tab. 3) suggère qu'environ soixante garçons d'origine mixte sont nés dans la région et y ont joint plus tard la HBC.

Les premières mentions d'employés de la HBC nés à Eastmain sont des références aux frères Atkinson, George Jr. (né en 1776) et Jacob (né en 1779). Ils étaient les fils de George Atkinson Sr., le patron du poste d'Eastmain House, et « sa Femme » Necushin, probablement membre de la milice crie d'Eastmain (Rich 1954 : 348-9). Dans les années 1790, George Sr. a discuté ouvertement du futur de ses deux fils « nés du pays » dans une correspondance avec le Bureau de Londres. Il a décidé d'envoyer George Jr. en Angleterre pour un an pour « se débarrasser un peu de l'Indien en lui » et l'élever vers une carrière dans la Compagnie (dans Morantz 1983 : 46). En 1821, une troisième génération de « George [B] Atkinson », aussi née à Eastmain, est apparue dans les listes de la HBC.

Parmi les autres employés nés à Eastmain, on compte : quatre descendants d'Andrew et Thomas Moar ; trois descendants de James Robertson ; deux fils de Thomas Wiggand ; Robert Chilton, le fils d'un maître de schooner à Eastmain House ; et Conar Boots, James Poole, George Rivers et Louis Rivet, dont les liens de parenté ne sont pas indiqués (HBCA B.59/f/2 [1805] ; B.135/g/1, 18 [1821-1822, 1834-1835] ; B.186/e/3, 6, 15 [1819-1820, 1823-1824, 1829-1830]). Enfin, William Polson, qui a mené plus tard une brillante carrière dans la Compagnie lors de l'expansion de la traite à l'intérieur des terres et qui était le patriarche d'une des principales familles métisses d'Abitibi, est aussi né à Eastmain (Reimer et Chartrand 2004 : 593-595). Il était le fils de William Paulson, chirurgien à Eastmain House de 1783 à 1788 (HBCA B.593/b/3-7 [1783-1788] ; Rich 1954 : 337).

Les listes d'employés ne mentionnent pas les enfants d'ascendance mixte qui n'ont pas travaillé pour la HBC. Toutefois, les relevés baptistaires de 1806 à 1813 fournissent d'autres informations sur le nombre et l'identité des enfants d'ascendance mixte nés à Eastmain House au cours de ces années (HBCA B.59/z/1 [1806-1819]). Au total, vingt-six enfants ont été baptisés par George Gladman, le traiteur en chef en charge du poste. Dix de ces enfants étaient membres d'une des principales familles mixtes identifiées à l'est de la baie James (voir tab. 3). Dans tous les cas, le père était britannique ou d'ascendance mixte, et la mère était crie ou d'ascendance mixte. Par exemple, Gladman a baptisé quatre de ses propres enfants dont la mère était Mary Moore, la fille d'une famille métisse importante de Moose Factory. La plupart des mères, néanmoins, étaient les filles crie de chasseurs locaux. Entre autres exemples, Caroline, la femme de James Robertson, était connue sous l'appellation

« Lal'o'way'show, fille d'un Indien appelé Boatswain », et l'« épouse reconnue » d'Andrew Moar était « l'ee'moo'quay » (HBCA B.59/z/1 [1807-1812]).

Les registres funéraires, pour la même époque, montrent que neuf enfants d'ascendance mixte sont morts jeunes ou avant 10 ans (HBCA B.59/z/1 [1806-1818]). Quatre de ces enfants sont aussi listés dans les registres baptistaires. On compte trois enterrements de jeunes assez âgés pour travailler, entre 16 et 22 ans, qui étaient d'ascendance mixte. En considérant à la fois les registres baptistaires, funéraires et scolaires disponibles, il est possible de compter au moins trente-quatre enfants d'ascendance mixte, ce qui représente dix familles, résidant à Eastmain House dans les années 1810 (HBCA B.59/z/1-2 [1806-1819]). Quatre de ces noms de famille (Chilton, Loutit, Moar et Wiegand) sont associés à l'est de la baie James (voir tab. 3).

On trouve peu d'enfants d'ascendance mixte des rivières Eastmain et Rupert documentés dans les registres baptistaires du diocèse anglican pour les années suivantes. En juin 1854, quarante-huit baptêmes ont eu lieu à Rupert House. Tous les enfants et adultes ont été identifiés comme des « Indiens », sauf « Elizabeth Sophia », la fille d'ascendance mixte de William et Mary Wiggand. En 1857, Thomas et Elizabeth Moar, d'ascendance mixte et originaires de Rupert House, ont amené leur fille « Matilda » se faire baptiser, probablement lors d'une visite à Fort Albany. Finalement, les registres du diocèse pour août 1891 mentionnent le baptême de « Clara Caroline, fille d'Erland Vincent et d'Annie Linklater, Rupert House » (AO F978 MS 192, n^{os} 173, 303, 739 [1852-1893]).

PARTICULARITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES

ÉDUCATION ET ACCULTURATION

Les enfants d'ascendance mixte subissaient habituellement une acculturation au sein de la HBC par l'éducation et par leur occupation (cf. Brown 1977 : 41). Il est clair que le Gouverneur et le Conseil privé de la HBC à Londres étaient pleinement conscients dans les années 1790 que les employés de la Compagnie avaient des enfants d'âge scolaire sur la Terre de Rupert. De manière à amener ses enfants à se faire embaucher à l'âge adulte, le Conseil privé de Londres instaura un programme d'éducation en 1794. Les instructions furent envoyées à George Gladman et au Conseil d'Eastmain Factory : « Nous vous avons envoyé cinquante livres de lecture, ou livres d'écriture, pour enseigner aux enfants de votre poste à lire et nous espérons que vous en ferez bon usage » (HBCA A.6/15 [1794] : 105d). En 1806, le Conseil privé a réaffirmé son engagement envers les enfants d'ascendance mixte nés de cette « relation intime avec les natifs » de la Terre de Rupert...

[...] pour faciliter vos Interactions avec eux, ce qui est évidemment à l'avantage de la Compagnie, nous avons pensé qu'il serait préférable d'instruire les enfants de nos Employés selon les principes d'une Religion et de leur enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la comptabilité dès leur jeune âge, ce qui, nous espérons, les attirera vers nos Services et, dans quelques années, fera naître une petite colonie de mains bien utiles. (HBCA A.6/17 [1806] : 76-76d, nos italiques)

Plus tard cette année, le Conseil envoya des « Instructions scolaires », informant des règles à suivre par tous les « Chefs de Manufactures » vis-à-vis des « enfants appartenant à chaque

communauté des postes et des postes de l'intérieur » (HBCA A.6/17 [1806] : 119-120d).

En 1807, le Conseil privé de Londres a informé Eastmain que même si aucun professeur ne pouvait être trouvé pour y éduquer les enfants, « Les moyens qui permettraient aux Enfants de nos Employés de recevoir l'instruction nécessaire pour en faire des membres utiles de la communauté n'ont pas cessé d'occuper notre attention » (HBCA B.59/b/26 [1807] : 5-5d). Le facteur d'Eastmain House a répondu :

Nous sommes contents de savoir que ce plan charitable pour éduquer nos Enfants continue de vous occuper, en espérant aussi qu'un système sera promptement mis sur pied afin de mettre en œuvre le plan, étant donné que *nous sommes parfaitement confiants que lorsque vos Employés indiens seront éduqués selon les principes de la religion, et recevront une véritable éducation, ils deviendront la classe la plus utile à votre service [...]* Les Enfants de cette Manufacture ont l'habitude d'être instruits dans les temps libres des Officiers, et nous devons sans doute continuer ainsi jusqu'à ce qu'un système permanent soit établi. Mr. Jeffreys, notre chirurgien, a travaillé dans ce département, le plus volontairement qu'il se peut (étant donné le penchant naturel qui l'a amené à cette occupation). (HBCA B.59/b/26 [1807] : 2-2d, nos italiques)

En 1808, un homme originaire des Orcades, James Clouston, a été envoyé à Eastmain House en tant que maître d'école, le premier sur la côte Est (HBCA A.6/15 [1808] : 105d ; Francis et Morantz 1983 : 155). Des bibles, des dictionnaires, du papier d'écriture, des exercices de grammaire, des cahiers d'écriture et de l'encre faisaient partie des denrées énumérées dans la « Commande pour l'école à EM » datée du 29 août 1810 et signée par « James Clouston, Maître d'école ». Les quinze enfants identifiés sur la « Liste des enfants de l'école d'EM » sont tous d'ascendance mixte, incluant ceux des familles Chilton, Loutit, Moar et Wiegand (HBCA B.59/z/2 [1810] ; voir tab. 3). Clouston a enseigné d'octobre 1808 jusqu'au début de 1811, quand il a pris part au commerce des fourrures et a mis fin à sa carrière d'enseignant (Brown 1977 : 41-42).

CLASSE OCCUPATIONNELLE

On trouve de nombreux exemples qui démontrent que la volonté de la HBC d'établir « une colonie de mains très utiles » était largement comblée dans les districts de l'est de la baie James. Les fils d'ascendance mixte des commerçants comme George Jr. et Jacob Atkinson ont été embauchés par la Compagnie au plus tôt en 1805 et sont restés en service jusque dans les années 1820 dans les districts des rivières Eastmain et Rupert (HBCA B.59/f/2 [1805] ; B.135/g/1 [1821-1822]). Les trois fils d'Andrew Moar, Thomas, John et Peter, ont tous été embauchés. Thomas Wiegand a été instruit à l'école d'Eastmain House et a continué ses études pour devenir maître de navire à Fort George et explorateur des îles Belcher (Francis et Morantz 1983 : 155).

On appelait habituellement les jeunes d'ascendance mixte des « garçons-apprentis » (*Apprentice Boys*) ou des « garçons de manufacture » (*Factory Lads*) à Moose Factory. On mentionne ces « Garçons » dans les registres du poste au moins aussi tôt qu'en 1793. L'augmentation de la fréquence de ces références indique qu'ils représentaient dès 1800 une partie intégrante de la population du poste de Moose Factory (HBCA B.135/a/80-87 [1793-1800]). John Thomas, le traiteur en chef de Moose Factory, a écrit à Londres en 1803 à propos de la « jeunesse autochtone » qui était « presque notre seul personnel pour l'approvisionnement et le maintien des stations de l'intérieur, et aussi pour contrer l'avancée des Canadiens » (dans Brown 1977 : 41).

« Les Garçons » apparaissent comme un groupe distinct de jeunes d'ascendance mixte dans les premiers stades de leur carrière dans la traite des fourrures (Reimer et Chartrand 2005 : 26-27). Dans le district de la rivière Rupert, en 1819 et 1820, quatre « jeunes » de 14 à 17 ans étaient apprentis : John et Thomas Moar, George River et James Pole. John Moar était décrit ainsi : « Ce jeune est natif du pays, il a été envoyé à ce poste [Mistassinnie] pour y être élevé jusqu'au moment où il serait capable de faire le Travail d'un homme, il a maintenant 15 ans » (HBCA B.186/e/3 [1819-1820]). En 1824 et 1825, Peter Sanders – « Fils de l'Indien Moose Saunders » – a été recruté comme « Garçon Apprenti » au poste d'Eastmain (HBCA B.186/e/7 [1824-1825]). L'année suivante, il y avait deux « Garçons Apprentis ne recevant que des victuailles et des vêtements » au poste d'Eastmain (HBCA B.186/e/9 [1825-1826]).

À la fin des années 1830, le nombre de « garçons » a augmenté au point qu'il a été décidé que les garçons de 15 ans seraient recrutés comme apprentis et envoyés dans des postes éloignés, afin de réduire le nombre d'indigents vivant à la solde de la HBC. Les procès-verbaux du Conseil de Moose Factory mentionnent que les pères de ces garçons seraient renvoyés s'ils s'opposaient à cette mesure :

Qu'on ne permette à aucun garçon de rester avec sa famille quand il a passé l'âge de 15 ans, mais qu'il soit plutôt reçu au sein du Service en tant qu'apprenti travailleur ou commerçant et envoyé au Northern Department pour y travailler ; et si le parent n'accepte pas cet arrangement, qu'il soit renvoyé du Service. Que le contrat ou l'embauche de tels apprentis se fasse pour un terme de 7 ans au salaire suivant (8 à 15 £). (HBCA B.135/k/1 [ca. 1837] : 189-190)

Pendant cette période d'apprentissage, les hommes d'ascendance mixte étaient assignés à des postes qui nécessitaient non seulement leur connaissance du commerce, mais aussi des savoir-faire traditionnels amérindiens liés à la subsistance, au travail des peaux et aux langues, apprises dans leur famille maternelle crie. Par exemple, Charles Cramer – né à la « baie d'Hudson » en 1781 – a été entraîné comme tonnelier et a travaillé dans le district d'Eastmain de 1814 à 1823 (HBCA B.59/e/1-8 [1814-1823]). Les avantages des savoir-faire traditionnels de Cramer sont décrits ainsi : « [Il] est un homme utile aussi comme Charpentier, bon à tout faire et prêt à mettre la main à tout travail, surtout qu'étant natif du pays il est bon Chasseur, Pêcheur, etc. », et il « a avec l'aide de quelques Indiens construit deux grands Canots pour le Service de l'Intérieur à la R.R. » (HBCA B.59/e/5-6 [1817-1819]). Une description similaire a été donnée en 1820 de James Robertson, maître du poste du Lac Rush :

Il est natif du pays, un bon Traiteur et, en général, conduit très bien le commerce. Il a construit ce Printemps un assez bon canot pour trois hommes ; et comme on ne peut se procurer de l'écorce de Bouleau qu'à une grande distance de ce Poste, je lui ai demandé de construire un autre Canot cet automne ou au Printemps prochain. (HBCA B.186/e/3 [1819-1820])

Robertson, né à Eastmain en 1787, est cité en 1805 comme un « excellent Canoteur » et a travaillé pour la Compagnie comme interprète cri-anglais et maître de différents postes jusqu'en 1830 (HBCA B.59/f/2, 6 [1805, 1807]; B.186/e/9, 15 [1825-1826, 1829-1830]).

Même si les employés d'ascendance mixte avaient généralement une scolarité inférieure à celle des hommes venus d'Écosse ou d'Angleterre, la HBC a noté leur intelligence et leur niveau

d'habileté dû à leur éducation dans l'environnement à la fois amérindien et européen des postes de traite. En tant que jeune « Natif », Alexander McKay était considéré comme « supérieur à la fois en Intellect et en acquis à plus d'uns qui ont eu de biens meilleurs avantages quant à leur éducation, etc., que lui » et a été recommandé comme Responsable des apprentis avec une possibilité de promotion aux titres d'Interprète et de Commerçant (HBCA B.186/e/6, 9 [1823-1824, 1825-1826]). Le manque de scolarité de William Donald n'a pas empêché son embauche en 1819-1820 au poste de Big Lake où il s'est « très bien occupé du commerce », mais avait besoin « d'une personne avec lui capable de faire l'inventaire des biens » (HBCA B.186/e/3 [1819-1820]). D'où le fait que plusieurs occupaient des postes de niveau intermédiaire dans la hiérarchie de la HBC dès les années 1840, bien qu'on réservât à l'origine les employés d'ascendance mixte à des travaux non spécialisés. Des hommes comme George Atkinson Jr. et Thomas Wiegand ont entrepris des expéditions importantes pour le compte de la Compagnie (Francis et Morantz 1983 : 153). Toutefois, l'instruction dispensée dans les écoles de la HBC n'était pas comparable avec celle d'Angleterre, et peu de jeunes nés dans la région de la baie d'Hudson pouvaient se mesurer à leurs pairs britanniques pour des promotions dans les niveaux plus élevés (Brown 1977 : 43-4).

Les employés de la HBC faisaient partie d'une hiérarchie sociale et occupationnelle bien définie à la tête de laquelle se trouvaient les patrons de postes (traiteurs, archivistes et maîtres de poste), puis les employés et, enfin, les milices indiennes employées de manière saisonnière et occupant les positions les plus basses (cf. Preston 1981 : 199). Une analyse de la classe occupationnelle tenue par les employés d'ascendance mixte dans les districts des rivières Eastmain et Rupert au XIX^e siècle indique que la plupart restaient au niveau d'employés. Le tableau 5 montre que si quelques hommes d'ascendance mixte ont été promus comme interprètes ou maîtres de poste, relativement peu ont obtenu les titres d'archivistes ou de traiteur. Cependant, la plupart des postes d'archivistes disponibles dans le district de la rivière Rupert étaient, dans les années 1830 et 1840, tenus par des hommes d'ascendance mixte. Plus de la moitié des postes de maîtres étaient tenus par des hommes d'ascendance mixte et ceux d'Interprètes étaient régulièrement et presque exclusivement occupés par des employés d'ascendance mixte. Il ne faut pas oublier que le même individu remplissait fréquemment les fonctions de maître de poste et d'interprète, ce qui expliquerait l'absence de l'un ou l'autre de ces postes pour plusieurs époques mentionnées dans le tableau 5. En général, alors que la proportion d'employés d'ascendance mixte a augmenté de 20 % dans les années 1820 jusqu'à 97 % dans les années 1890, ce changement n'a pas été accompagné par une augmentation proportionnellement semblable dans les classes plus élevées. Cela est particulièrement visible dans la classe comptant les « archivistes, etc. », où la proportion d'hommes d'ascendance mixte a décliné avec le temps.

LES COMPÉTENCES BICULTURELLES

La culturelle duelle amérindienne et européenne de la traite des fourrures exposait les descendants d'origine mixte non seulement à la langue et aux savoirs économiques et culturels des deux mondes, mais augmentait aussi leur habileté et leur adaptabilité, de sorte qu'ils pouvaient choisir de vivre autant de la traite que pour la simple subsistance, ou les deux (Francis et Morantz 1983 : 153-5).

Tableau 5

Classes occupationnelles et hommes d'ascendance mixte : districts des rivières Eastmain et Rupert

DATES (DÉCENNIES)	EMPLOYÉS DE BUREAU		MAÎTRES DE POSTE		INTERPRÈTES		EMPLOYÉS	
	MAXIMUM DANS LES DISTRICTS	ASCENDANCE MIXTE	MAXIMUM DANS LES DISTRICTS	ASCENDANCE MIXTE	MAXIMUM DANS LES DISTRICTS	ASCENDANCE MIXTE	MAXIMUM DANS LES DISTRICTS	ASCENDANCE MIXTE
1820	7	1	0	0	3	2	44	9
1830	4	3	4	3	2	2	27	12
1840	4	3	4	3	3	3	28	19
1850	5	1	2	1	4	4	43	27
1860	6	1	7	5	0	0	45	27
1870	6	1	4	2	2	2	34	28
1880	3	0	4	2	0	0	30	27
1890	5	1	4	2	0	0	32	31

(Source : HBCA B.135/g/1-74 [1821-1892, consulté sur des intervalles de 5 ans])

À l'est de la baie James, les frères Atkinson offrent un exemple classique de cette identité culturelle fluide. À l'été de 1824, Jacob Atkinson travaillait au poste d'Eastmain, mais a été renvoyé à l'automne après que le navire de marchandises ait été déchargé. Il a pu alors retourner à ses terres de piégeage. Jacob a été payé pour ses travaux d'été « avec une telle quantité de provisions additionnelles qu'elle aurait été, avec raison, suffisante pour assurer sa subsistance jusqu'à ce qu'il atteigne ses quartiers d'Hiver » (HBCA B.59/a/109 [1824] : 8d). Jacob Atkinson, ses trois fils et ses deux gendres étaient listés en 1835 comme « Indiens transférés au District d'Ungava » (HBCA B.59/e/18 [1835-1836] : 9d). En 1839, à Fort George, « l'Indien William Atkinson » – possiblement l'un des trois fils de Jacob – a travaillé sur un *schooner* de la HBC à la rivière à la Baleine (HBCA B.77/e/10 [1839-1840]). George Atkinson Jr. a aussi oscillé entre le mode de vie indien et celui de la traite des fourrures. Il serait allé en 1830 dans un village de la rivière Rouge et, au printemps de 1831, des colis ont été transférés avec « Geo. Atkinson qui va à Albany avec l'intention de renouer avec le mode de vie indien » (HBCA B.135/c/2 [1831] : 66).

Jack et Hugh Hester, descendants d'un maître de poste d'Eastmain House, fournissent d'autres exemples de compétences biculturelles chez des individus d'ascendance mixte dans les districts de l'est de la baie James. Ces deux frères étaient des trappeurs accomplis mais n'ont jamais joint les services de la HBC. Leur sœur Nancy, mariée à Eastmain House, d'abord à Duncan McDougal et ensuite à John Elson, a eu au moins trois enfants qui y ont été baptisés entre 1808 et 1811 (HBCA B.59/z/1 [1806-1819]). À peu près au même moment, Jack Hester – décrit comme « un chasseur demi-sang commerçant à Eastmain House » – a été recruté par la North West Company pour aider à la fondation d'un poste concurrent à « la Grande rivière ou la rivière Keeshay » (HBCA B.59/a/81 [1803] : 1d ; Francis et Morantz 1983 : 108, 155-6). Il a été inscrit en 1835 en tant qu'Indien qui avait amené des fourrures à Eastmain House (HBCA B.59/e/18 [1835-1836]). Enfin, le frère de Thomas Beads, un employé de l'Intérieur, était un chasseur connu sous le nom de Chizzo qui, en juin 1839, exploitait l'oie sauvage et les fourrures à partir d'un camp de la rivière Eastmain (HBCA B.186/a/58 [30 juin 1839] ; Morantz 1983 : 46-47, 69).

LA PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE

Les familles d'ascendance mixte recensées à Moose Factory en 1901 semblent avoir vécu ensemble dans un amas résidentiel au nord-est du fort où les habitations de chaque famille et de petits potagers avaient été aménagés depuis les années 1820. Les registres du poste montrent qu'à partir de cette époque, on a donné aux hommes d'ascendance mixte de la HBC du temps et la main-d'œuvre nécessaires pour construire de nouveaux foyers à leur famille dans ce même amas. On comptait en 1891 vingt familles ayant des habitations séparées (HBCA B.135/e/29 [1891]). Les rapports d'inspection de Moose Factory de 1895 à 1901 corroborent de près les listes du recensement de 1901 et supportent la notion de « voisinage » métis. Cet amas résidentiel consistait en vingt-sept ou vingt-huit habitations, dont onze étaient des maisons de la Compagnie occupées par des employés et dont seize ou dix-sept appartenaient à des familles criées de la milice (HBCA B.135/e/32-34 [1895-1901]).

Les postes des rivières Eastmain et Rupert n'étaient pas de taille suffisante ou ne possédaient pas l'effectif nécessaire pour que s'y développent des « voisinages » métis distincts au sein de la population. À part Rupert House, aucun de ces postes n'a eu la longévité ou une occupation continue suffisante pour la formation d'amas résidentiels. De plus, les rapports sur les bâtiments d'Eastmain House et de Rupert House ne mentionnent pas de sites physiques propices à une vie de famille à long terme.

Par exemple, le poste d'Eastmain n'avait en 1829 qu'une seule « maison d'habitation » qui « parce qu'elle tombait en ruines chancelait littéralement à chaque coups de vent », et conséquemment tout le monde vivait ensemble dans la « Maison des hommes » (HBCA B.59/e/15 [1829-1830]). Néanmoins, les familles Moar et Chilton ont fait l'effort de cultiver des bouts de terre, même si en 1835 elles « ont transféré leurs droits sur la terre à d'autres individus » parce qu'elles ont été toutes deux « retirées du poste » (HBCA B.59/e/18 [1835-1836]). Un professeur d'école d'Eastmain House décrit, dans un rapport écrit juste avant sa fermeture dans les années 1940, les quartiers d'habitation du patron du poste et trois « maisons indiennes ». On y trouvait une chapelle anglicane et la maison de la mission, alors qu'entre ces « deux bâtiments au sein d'un établissement, environ deux cents natifs ont éparpillé leurs tipis pendant l'été » (Hamilton 1943 : 42). Le rapport ne mentionne pas les

enfants d'ascendance mixte à l'école ni les habitations des familles mixtes au village d'Eastmain.

Un plan du site de Rupert House aux alentours de 1802 montre la « Maison du Maître » et la « Maison des Hommes », mais aucune habitation familiale (HBCA G.1/97, dans Francis et Morantz 1983 : 80). Une nouvelle maison a été construite à Rupert House en 1837 « pour un meilleur logement des Employés par ici » (HBCA B.186/b/36 [1837] : 11d). Toutefois, les rapports des années 1870 indiquent qu'« on a laissé les bâtiments de Rupert House s'écrouler sans rénovations » (HBCA B.186/e/25 [1875] : 3d). Les plans du site de Rupert House des années 1890 ne montrent aucune résidence privée (HBCA B.59/e/19, 20 [1891, 1895]). Fort George est le seul poste à l'est de la baie James pour lequel sont décrites spécifiquement les maisonnettes, dont trois semblent être d'ascendance mixte (HBCA B.77/e/15 [1891]).

Même si les populations, plus petites, des districts des rivières Eastmain et Rupert limitaient la possibilité d'amas résidentiels séparés, chaque poste, pris comme un tout, pourrait être considéré comme étant en train de former sa propre communauté métisse puisqu'au ^{xix}e siècle la majorité de la population de ces postes était composée d'employés d'ascendance mixte et de leur famille. Deux rapports de 1890 qui décrivent la population des postes à la baie James comme des amalgames de familles liées au commerce des fourrures pourraient supporter la notion d'une communauté métisse « régionale » autour de la baie James. Le premier est un rapport écrit par le facteur en chef (*Chief Factor*) de Moose Factory qui documente les relations « par le sang et le mariage » entre les familles du poste et les trappeurs cris (HBCA D.20/58 [1890] : 274). Le second rapport, rédigé par E.B. Borron, un juge de tribunal d'instance ontarien, confirme que la société de la traite des fourrures dans la région de la baie James est en fait un groupe de traiteurs liés entre eux, « en général des Anglais et des Écossais – pour la plupart mariés et pères de famille » (Ontario SP n° 87 [1890] : 92).

Nous avons déjà suggéré qu'une population d'ascendance mixte en Abitibi et dans les régions intérieures voisines où était pratiquée la traite des fourrures pouvait être considérée comme une « torique de Métis (Reimer et Chartrand 2004 : 592-596). D'une manière semblable à l'est de la baie James, les archives pour l'Abitibi documentent la résidence des générations de plusieurs familles d'ascendance mixte. Les familles des deux régions entretenaient des relations bien documentées avec la communauté métisse de Moose Factory. Les preuves historiques supportent l'affirmation de Brown que les traiteurs et leurs descendants venant de Moose Factory ont formé une « toile en expansion dans la baie James de familles liées entre elles par les liens du mariage et de la parenté » (Brown 1977 : 39).

LA CONSCIENCE POLITIQUE

Les archives consultées pour cet article ne montrent aucune expression politique organisée d'une conscience métisse parmi les familles et les personnes d'ascendance mixte à l'est de la baie James. Quelques documents racontent quelques rares actions et opinions politiques d'hommes d'ascendance mixte, mais elles sont généralement en faveur des trappeurs cris des districts des rivières Eastmain et Rupert. Par exemple en 1823, on a rapporté ceci à Fort George :

La plupart de ces Indiens qui ont passé l'hiver sur la Côte sont très insatisfaits, selon George Atkinson Senior qui leur a dit que les Anglais les avaient fraudés lors de la traite en leur donnant si peu

pour leurs fourrures et leur a suggéré de ne plus chasser jusqu'à ce qu'ils soient mieux payés... L'insatisfaction de ces Indiens m'a amené à les traiter avec plus de générosité qu'autrement, entre autres pour empêcher que se répande cette insatisfaction et aussi pour contenter ces Indiens qui n'ont pas payé leurs Dettes. (HBCA B.77/e/5 [1823])

En 1890, on craignait que les employés trop « liés par les liens du sang et du mariage » aux chasseurs cris « sympathisent avec eux » (HBCA D.20/58 [1890] : 274). Mis à part ces événements isolés, aucune preuve n'a été trouvée de groupes d'ascendance mixte engagés dans une action collective ou reconnaissant un quelconque leadership métis à l'est de la baie James (cf. Morantz 1983 : 48).

Néanmoins, une pétition de la part des « demi-sang » à Moose Factory en 1905 représente la première preuve d'une identité métisse politisée distincte des identités européenne ou crie à la baie James (cf. Long 1985 ; Morrison 1986). Les commissionnaires du Traité n° 9 (Ontario) ont refusé d'admettre les familles d'ascendance mixte sur la liste de paie du traité, étant donné qu'ils considéraient que leur mode de vie n'était pas assez « indien ». La pétition suivante, signée par cinq « demi-sang de Moose Factory », démontre une identité métisse distincte et auto-attribuée :

Nous, les soussignés, demi-sang de Moose Factory, quérondons par cette pétition au Gouvernement d'Ontario d'être considérés, étant donné que nous avons appris par les Commissionnaires de Traité de Sa Majesté qu'aucune prestation n'a été prévue pour nous. Nous comprenons que des mesures ont été prises pour les demi-sang des Territoires du Nord-Ouest.

Nous sommes nés et avons été élevés en ce pays et sommes donc par notre naissance et notre éducation incapables à faire notre vie dans le monde civilisé. Si la traite des fourrures venait à ne plus requérir nos services, nous serions obligés de survivre par la chasse.

En conséquence, nous vous prions humblement de reconsidérer vos arrangements présents et de nous réserver quelque aide.

(OSAA, MNR Indian Land File 186, 220 [1905] ANC RG10, vol. 3093, dossier 289300 [1905])⁸

Le Vice-surintendant général des Affaires indiennes a observé plus tard que la pétition représentait vingt-cinq à trente personnes qui n'étaient pas admises à la liste de paie du Traité parce qu'elles ne vivaient pas « selon le mode de vie indien » (ANC RG10, vol. 3093, dossier 289300 : 21 novembre 1905). En conséquence, le mode de vie distinct des familles d'ascendance mixte à Moose Factory a été, par les actes du Traité, politisé comme jamais auparavant dans leurs 200 ans d'histoire au fort. Cet événement a donc généré quelque chose de plus pour le poste ; il a défini une communauté métisse (Reimer et Chartrand 2005 : 120-126).

Les familles d'ascendance mixte vivant le long de la frontière Ontario-Québec visitées par les Commissaires du Traité n° 9 en 1906 et 1908 ne semblent pas avoir exprimé de préoccupations semblables à celles des Métis habitant Moose Factory (Canada SP, n° 27 [1907]; ANC RG10, vol. 11399, dossier 2 [1906-1908]). Une telle opportunité d'expression politique ne s'est pas présentée pour les personnes d'ascendance mixte vivant à l'est de la baie James étant donné que ce n'est que bien après la fin de la traite des fourrures qu'un traité a été conclu avec les Cris du Québec, soit la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, en 1975. Cependant, il est intéressant de noter que quelques membres de familles étendues parmi les

signataires de la pétition des demi-sang de Moose Factory vivaient et travaillaient dans les régions d'Abitibi et des districts des rivières Eastmain et Rupert. En fait, l'un des signataires – William Moore – a vécu et travaillé comme forgeron dans le district de la rivière Rupert pour plus de dix ans, de 1880 à au moins 1892. Aussi, James Morrison [C], un tonnelier du district de la rivière Rupert y ayant travaillé dans les années 1890, était apparenté (probablement un neveu) à Andrew Morrison, un autre signataire (HBCA B.135/g/63, 67, 74 [1880-1881, 1884-1885, 1891-1892]).

De plus, il convient de noter qu'en 1904 les Affaires indiennes considéraient la possibilité d'inclure les Indiens du Québec vivant le long ou à proximité de la frontière avec l'Ontario dans le texte du Traité n° 9. Le «des Indiens vivant sur le territoire concerné» réalisé par le département incluait Rupert House (40) et Waswanaby (150), ainsi que la totalité de l'Abitibi où 400 personnes vivaient des deux côtés de la frontière Ontario-Québec (ANC RG10, vol. 3033, dossier 235225, Pt. 1 [1904]). Malgré cela, le gouvernement du Québec a décliné l'offre de participation aux négociations du traité, prétextant un manque complet d'informations concernant les peuples autochtones habitant le « nouveau » territoire ajouté à la province en 1898 (ANC RG10, vol. 7764, dossier 27074-13 [1904-1908]).

CONCLUSION

Les registres de la traite des fourrures des districts des rivières Eastmain et Rupert démontrent clairement que des communautés « occupationnelles » d'ascendance mixte existaient au Québec à l'est de la baie James. Lorsque les données présentées dans cet article sont considérées dans leur totalité, les données historiques suggèrent que les conditions nécessaires à une ethnogénèse métisse étaient en général présentes et qu'une communauté « ethnique » métisse était probablement en développement au niveau régional au XIX^e siècle.

Les documents historiques décrivent des mariages mixtes autochtones-européens aussi tôt que dans les années 1770, permettant l'observation dans les générations suivantes d'endogamie métisse. Les employés de la HBC espéraient de plus en plus assurer la permanence de leurs mariages *à la façon du pays*, traitant les épouses amérindiennes et leurs enfants comme légitimes et les gardant « dans l'orbite de la société et de la culture britannique, même dans les formes atténuées de ces établissements isolés, plutôt que de les perdre à la vie indienne » (Brown 1977 : 45). Les enfants d'origine mixte nés et élevés dans ces postes possédaient des particularités sociales, culturelles et économiques, ainsi qu'une compétence biculturelle unique due à leur socialisation à l'intérieur de la traite des fourrures de la HBC. Par ailleurs, on se rend compte de tendances évidentes à la proximité résidentielle à l'est de la baie James pour plusieurs générations de familles d'ascendance mixte.

Le manque apparent de conscience politique au sein de la population d'ascendance mixte à l'est de la baie James a mené Morantz à conclure que cette population « ne semblait pas, par elle-même, former une société séparée ». La thèse de Morantz est que la population d'ascendance mixte n'était pas un groupe culturel distinct, mais plutôt un amalgame d'individus qui ont choisi leur propre métissage à partir d'éléments d'origines amérindiennes et européennes parce qu'« aucune mention n'est faite d'une action de groupe concertée ou reconnaissant un leadership indigène » (Morantz 1983 : 48).

Pourtant, les preuves historiques revues ici soulèvent des questionnements, à savoir si les familles de l'est de la baie James pratiquant la traite des fourrures pourraient être considérées comme une extension de la communauté métisse de Moose Factory qui, en 1905, a démontré clairement l'auto-attribution de son identité métisse. Depuis le jugement *Powley* de 2003, dans lequel la Cour suprême du Canada a affirmé l'existence de droits métis sous l'article s.35 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982, des tribunaux provinciaux en Saskatchewan et en Colombie-Britannique ont testé la notion de « communauté historique métisse » (R. c. *Lavolette* 2005 ; R. c. *Willison* 2006). Ces deux cas ont traité de la question des droits d'une communauté métisse d'origine en expansion vers une région plus étendue. Le jugement R. c. *Willison* (2006) résume les conclusions des tribunaux :

[Dans R. c. *Lavolette* (2005)] la Cour a trouvé des droits métis « ... au sein d'un réseau régional d'interrelations dans un triangle formé à l'intérieur et aux alentours des établissements localisés de Lac La Biche, Île à la Croix et Green Lake » (paragr. 25)... La Couronne a reconnu qu'une communauté métisse historique existait à Green Lake. La question était de savoir si les droits s'appliquaient à la région plus étendue. On a fait la preuve d'un « réseau hautement établi basé sur le commerce et les liens de parenté » (paragr. 23).

La preuve a démontré des « liens de parenté forts entre ces trois établissements localisés et que les Métis se mariaient entre eux et transhumèrent entre ces établissements au cours du temps » (paragr. 25). Ceci... est une preuve bien plus forte qu'un groupe de personnes avec une identité collective distincte y vivait ensemble et y partageait un mode de vie commun que le cas présentement à la barre. (R. c. *Willison* BCSC 985 [2006] : paragr. 35-36)

L'analyse préliminaire présentée dans cet article a identifié plusieurs facteurs suggérant une ethnogénèse métisse à Moose Factory s'étendant à une zone plus étendue, incluant l'est de la baie James. Bien que de recherches additionnelles considérables soient nécessaires pour confirmer définitivement cette hypothèse⁹, on sait que les habitants des deux côtés de la baie James ont entretenu des relations pendant plus d'un siècle. Les milices crie des districts de Moose Factory et des rivières Eastmain et Rupert n'avaient pas que des relations de commerce, mais étaient aussi liées par des mariages. En plus des liens occupationnels évidents entre Moose Factory, Eastmain House et Rupert House, ceux du sang et du mariage semblent confirmés entre les familles pratiquant la traite des fourrures aux trois postes. Ces relations semblent venir historiquement de l'effectif des employés de Moose Factory. Quelques relations sont aussi notables entre l'est de la baie James et les signataires de la « pétition des demi-sang » de Moose Factory de 1905. Finalement, malgré leurs relations avec Moose Factory, neuf familles d'ascendance mixte n'ont habité que les districts des rivières Eastmain et Rupert durant plusieurs générations, suggérant qu'ils considéraient l'est de la baie James comme leur « chez-soi » et qu'une communauté historique métisse pourrait avoir émergé au niveau régional.

Notes

1. L'intérêt pour la recherche sur l'ethnogénèse métisse en Ontario vient de la décision d'un tribunal (R. c. *Powley* 1999) au sujet des droits liés aux communautés historiques métisses. Le jugement original est en faveur du défendeur Steve Powley et de son fils Roddy qui avaient été accusés de chasse à l'original sans

- permis près de Sault Ste. Marie. La défense des Powley était basée sur la revendication de droits de chasse autochtones pour les Métis selon l'article s.35 de la Loi constitutionnelle du Canada de 1982. Des décisions subséquentes de la Cour supérieure de l'Ontario (2000), de la Cour d'appel de l'Ontario (2001) et, enfin, de la Cour suprême du Canada (2003) ont confirmé le jugement de la cour en faveur des Powley. Pour la première fois au Canada, les questions d'identité et de droits métis étaient soumises à une analyse historique et légale systématique, de sorte que les tribunaux peuvent maintenant définir qui est Métis selon l'article s.35(2) de la Loi constitutionnelle de 1982.
- Notre analyse des archives historiques pour la période de la traite des fourrures à l'est de la baie James n'est pas encore approfondie. La collection complète des *Hudson's Bay Company Archives* (HBCA B.59/a/1-132 [1736-1941] ; B.186/a/1-113 [1777-1941]), assez volumineuse, devra faire l'objet de recherches supplémentaires. L'analyse des entrées quotidiennes inscrites dans ces journaux tracera un portrait plus détaillé et précis de la vie sociale et culturelle aux postes de traite et fournira un meilleur aperçu des caractéristiques de l'ethnogenèse métisse de la région. Par ailleurs, une recherche dans les Archives nationales du Canada concernant les Affaires indiennes (ANC RG10) n'a pas fourni d'information pertinente sur cette période. Les recherches à venir pourraient se faire dans les archives sur le « Half-Breed Scrip » (ANC RG15) pouvant contenir des documents sur les familles métisses connues de l'est de la baie James (par exemple, on trouve plusieurs entrées pour des individus surnommés Atkinson, Moar et Robertson). Finalement, des données importantes au sujet des relations avec les autochtones et la démographie de l'est de la baie James à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle pourraient être tirées des archives du Québec.
 - Les anthropologues ont fait la distinction entre les groupes culturels cris du sud-ouest de la baie James – les Cris de l'Ouest – et ceux habitant l'est de la baie – les Cris de l'Est (Honigsmann 1981 ; Preston 1981). Selon Preston, les relations entre les Cris de l'Ouest et de l'Est sont floues, mais il semble que les groupes côtiers de l'Est partagent plus de ressemblances culturelles avec les groupes de l'intérieur qu'avec les groupes côtiers du sud-ouest de la baie James (Preston 1981 : 199). Le récit de la vie d'Ellen Smallboy par Regina Flannery (1995), qui inclut un chapitre sur le contexte historique de l'époque rédigé par John Long (1995), s'avère une source pertinente sur la culture et l'histoire des Cris de la baie James.
 - Les pages citées tirées de ce rapport sur la baie James (Moose Factory) réfèrent à la « version préliminaire » émise par le ministère de la Justice du Canada en juin 2005. Ce rapport ne se trouve encore que sous forme de brouillon et n'a pas encore été pleinement révisé ou formaté. Le Ministère travaille présentement à sa publication ainsi qu'à celle d'autres profils historiques de populations d'ascendance mixte. Les numéros de page mentionnés dans le texte pourraient ne pas correspondre avec ceux de la version publiée.
 - Un excellent exemple de la synonymie des termes utilisés pour indiquer l'ascendance mixte se trouve dans les archives de la HBC à Moose Factory : Thomas Richards et Charles Bead ont été identifiés comme « Natifs » de 1803 à 1804, et comme « demi-sang » de 1822 à 1824, ce qui prouve que ces deux termes sont des indices historiques d'identité d'ascendance mixte « attribuée par autrui » (HBCA B.135/f/1, 2 [1803, 1804] ; B.135/e/11, 12 [1822-1823, 1823-1824]).
 - Les données sur les paroisses, les dates de naissance et les occupations sont prises de la « Liste des employés » et des « Résumés des comptes d'employés », examinés à des intervalles de cinq ans. Une base de données a été compilée de tous les employés à ascendance mixte qui ont travaillé dans les districts de l'est de la baie James pendant le XIX^e siècle. Les listes d'employés avant 1821 sont trouvées dans les registres de chaque poste. Après 1821, tous les postes de l'est de la baie James relevaient de Moose Factory, le siège social du Southern Department de la HBC, ce qui explique qu'une liste complète des employés pour Eastmain et la rivière Rupert, tout comme

Albany et les districts de l'intérieur comme Abitibi et Témiscamingue, peut être construite à partir des registres de Moose Factory (HBCA B.135/g/1-74 [1821-1892]).

- La résidence à un endroit est définie comme « la présence dans la région depuis plus d'une génération » et est opérationnalisée par le décompte de noms de famille répétés dans les archives d'Eastmain et de la rivière Rupert. Par exemple, le nom de famille « Moar » apparaît dans à peu près toutes les listes pour ces districts, et un total d'onze individus d'ascendance mixte portant ce nom ont travaillé pour la HBC dans la région de 1819 à 1892.
- Au moins deux versions de cette pétition existent et aucune n'est datée. La première est écrite à la main et semble être la version originale (OSAA, MNR Indian Land File 186, 220 [1905]). Une seconde version, dactylographiée, est jointe à une lettre de présentation des Affaires indiennes datée du 18 septembre 1905 ; « COPIE » est clairement écrit en en-tête (ANC RG10, vol. 3093, dossier 289300 [1905]).
- Une recherche généalogique corroborerait et permettrait même une meilleure identification de la communauté métisse ancestrale dans les régions jamésiennes du Québec et de l'Ontario. Les données historiques sur les individus et les familles métis ont besoin d'être replacées dans une histoire plus complète des communautés de traite des fourrures que ce qui a été présenté ici. Finalement, des analyses théoriques et méthodologiques des données historiques comprenant une revue des approches comparatives concernant l'ethnicité et l'ethnogenèse métisse permettraient le développement du cadre interprétatif présentement utilisé en recherche appliquée.

Documents cités

Archives

- ANC = Archives nationales du Canada (Ottawa), 1881 : *Census Return, Moose Factory : Eastern Rupert's Land – Territories NWT, District 192, Sub-district 99*. Reel C-13286.
- , 1901 : *Census Return, Indian Reserves : Moose Factory – James Bay : Québec District 180, Pontiac ; Sub-district Z4, Unorganized Territory*. Reel T-6554.
- , 1904 : *Frank Pedley, Deputy Superintendent of Indian Affairs to E.J. Davis, Commissioner of Crown Lands for Ontario* (30 April 1904). Indian Affairs, RG10, vol. 3033, dossier 235225-1.
- , 1904, 1908 : *Correspondence Between Frank Pedley, Deputy Superintendent of Indian Affairs and S.N. Parent, Minister of Lands, Mines and Fisheries, Québec* (30 April and 9 May 1904); *Indian Affairs Agreement between Ontario Abitibi and Québec Abitibi and Dominion of Canada* (25 June 1908). Indian Affairs, RG10, vol. 7764, dossier 27074-13.
- , 1905-1910 : *Treaty No. 9 – Petition of Certain Half-Breeds of Moose Factory for Scrip and/or Consideration and Applications to be Placed on the Paylists*. Indian Affairs, RG10, vol. 3093, dossier 289300.
- , 1906-1908 : *Treaty No. 9 – Expeditions of 1906 and 1908 – Diary of 1906 treaty trip and 1908 negotiations with the Ontario and Québec Abitibi Bands, Written by Treaty Commissioner Samuel Stewart*. Indian Affairs, RG10, vol. 11399, dossier 2.
- AO = Archives of Ontario (Toronto), 1852-1893 : *Moose Factory – St. Thomas the Apostle Anglican Church : Register of Baptisms*. Church Records Collection, F978, MS 192.
- , 1851-1906 : *Moose Factory – St. Thomas the Apostle Anglican Church : Register of Burials*. Church Records Collection, F978, MS 192.
- , 1874-1908 : *Moose Factory – St. Thomas the Apostle Anglican Church : Marriage Register*. Church Records Collection, F978, GS 862287.

- , 1815-1850 : *Diocese of Moosonee, Register of Moose Factory and its Dependencies, Containing Baptisms*. Church Records Collection, F978, MS 311, Reel 2.
- , 1829-1852 : *Diocese of Moosonee, Register of Moose Factory and its Dependencies, Containing Marriages*. Church Records Collection, F978, MS 311, Reel 2.
- , 1811-1894 : *Diocese of Moosonee, Register of Moose Factory and its Dependencies, Containing Deaths*. Church Records Collection, F978, MS 311, Reel 2.
- HBCA = Hudson's Bay Company Archives (Winnipeg), A.6/15 ; A.6/17 : London Office Correspondence, 1794, 1806.
- , B.59/a/12, 17, 32, 57, 65, 81, 109 : *Eastmain, Post Journals*, 1745-1824.
- , B.59/b/1-7, 26 : *Eastmain, Correspondance Books*, 1781-1788, 1807.
- , B.59/e/1-20 : *Eastmain, Reports on Districts*, 1814-1895.
- , B.59/f/1-9 : *Eastmain, Lists of Servants*, 1804-1815.
- , B.59/z/1-2 : *Eastmain Registers of Baptisms and Burials ; Schools and other Accounts*, 1806-1826.
- , B.77/e/1b, 3, 5, 10, 15-17 : *Fort George, Reports on Districts*, 1817-1818, 1819, 1823, 1839-1840, 1891-1901.
- , B.77/c/2, *Fort George, Correspondence Inward*, 1875.
- , B.77/g/1, *Fort George, Abstracts of Servants Accounts*, 1870-1888.
- , B.135/a/58, 80-87, 163 : *Moose Factory, Post Journals*, 1776, 1793-1800, 1855-1856.
- , B.135/c/2 : *Moose Factory, Correspondence Inward*, 1831.
- , B.135/e/11, 29, 32-34 : *Moose Factory, Reports on District*, 1822-1823, 1891, 1895-1901.
- , B.135/f/1, 2 : *Moose Factory, Lists of Servants*, 1803-1804.
- , B.135/g/1, 6, 11, 18, 23, 28, 33, 38, 43, 48, 52, 63, 67, 74 : *Moose Factory, Abstracts of Servant Accounts*, 1821-1892.
- , B.135/k/1, *Moose Factory, Minutes of Council*, 1827, 1837.
- , B.186/a/58, *Rupert House, Post Journals*, 1776.
- , B.186/b/36, *Rupert House, Correspondence Inward*, 1837-1838.
- , B.186/e/1-33, *Rupert House, Reports*, 1818-1901.
- , D.4/28 ; D.20/58 : *Governor's Papers and Commissioner's Records*, 1843, 1890.
- , G.1/97, *Cartographic Records*, ca. 1802.
- , *Post Histories, Moose Factory ; Eastmain, Rupert House, Fort George*.
- OSAA = Ontario Secretariat for Aboriginal Affairs (Toronto), 1905 : Petition of 'half breeds of Moose Factory' (handwritten original). Ministry of Natural Resources (MNR), Land File 186, 220.
- , 1980b : « Linguistic Solitudes and Changing Social Categories », in Carol M. Judd et Arthur J. Ray (dir.), *Old Trails and New Directions: Papers of the Third North American Fur Trade Conference* : 145-159. University of Toronto Press, Toronto.
- CANADA, 1902 : *Report of the Fourth Census of Canada 1901*. Vol. 1: *Population*. King's Printer, Ottawa.
- FLANNERY, Regina, 1995 : *Ellen Smallboy: Glimpses of a Cree Woman's Life*. McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston.
- FRANCIS, Daniel, et Toby MORANTZ, 1983 : *Partners in Fur: A History of the Fur Trade in Eastern James Bay 1600-1870*. McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston.
- GLOVER, Richard, 1965 : « Introduction », in K.G. Davis (dir.), *Letters from Hudson's Bay, 1703-40*: xiii-lxviii. The Hudson's Bay Record Society, London.
- GORHAM, Harriet, 1987 : « Families of Mixed Descent in the Western Great Lakes Region », in Bruce Alden Cox (dir.), *Native People, Native Lands: Canadian Indians, Inuit and Metis* : 37-55. Carleton University Press, Ottawa.
- HAMILTON, Howard, 1943 : « Life at Eastmain ». *The Beaver* (September) : 42-44.
- HONIGMANN, John, 1981 : « West Main Cree », in June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*: Vol. 6, *Subarctic* : 217-230. Smithsonian Institution, Washington.
- JUDD, Carol M., 1980 : « 'Mixt Bands of Many Nations' : 1821-70 », in Carol M. Judd et Arthur J. Ray (dir.), *Old Trails and New Directions: Papers of the Third North American Fur Trade Conference* : 127-146. University of Toronto Press, Toronto.
- , 1982 : « Mixed Bloods of Moose Factory, 1730-1981: A Socio-Economic Study ». *American Indian Culture and Research Journal* 6(2) : 65-88.
- LAMONTAGNE, Roland, 1974 : *La Baie James dans l'Histoire du Canada*. Librairie Beauchemin limitée, Montréal.
- LONG, John S., 1985 : « Treaty No. 9 and Fur Trade Company Families: Northeastern Ontario Halfbreeds, Indians, Petitioners and Métis », in J. Peterson et J.S.H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*: 137-162. University of Manitoba Press, Winnipeg.
- , 1986 : « The Reverend George Barnley and the James Bay Cree ». *The Canadian Journal of Native Studies* 6(2) : 313-331.
- , 1995 : « Historical Context », in Regina Flannery (dir.), *Ellen Smallboy: Glimpses of a Cree Woman's Life* : 65-75. McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston.
- MORANTZ, Toby, 1983 : *An Ethnohistoric Study of Eastern James Bay Cree Social Organization, 1700-1850*. Canadian Ethnology Service Paper n° 88, Natural Museum of Man Mercury Series, National Museums of Canada, Ottawa.
- MORRISON, James, 1986 : *Treaty Nine (1905-1906): The James Bay Treaty*. Treaties and Historical Research Centre, Indian and Northern Affairs, Ottawa.
- ONTARIO, 1890 : *Sessional Papers (SP) No. 87*, « Report on the Basin of Moose River and Adjacent Country Belonging to the Province of Ontario », par E.B. Borron, Stipendiary Magistrate.
- PAUL-ÉMILE, Sœur, 1952 : *La Baie James : trois cents ans d'histoire*. Éditions Oblates, Montréal.
- PAYMENT, Diane Paulette, 2001 : « Plains Métis », in Raymond J. DeMallie (dir.), *Handbook of North American Indians*. Vol. 13, *Plains (Part 1)* : 661-676. Smithsonian Institution, Washington.
- PETERSON, Jacqueline, 1985 : « Many Roads to Red River: Metis Genesis in the Great Lakes Region, 1680-1815 », in Jacqueline Peterson et Jennifer S.H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Metis in North America* : 37-71. University of Manitoba Press, Winnipeg.
- PRESTON, Richard J., 1981 : « East Main Cree », in June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*. Vol. 6, *Subarctic* : 196-207. Smithsonian Institution, Washington.

Ouvrages publiés

- BISHOP, Charles, 1984 : « The First Century: Adaptive Changes Among the Western James Bay Cree Between the Seventeenth and Eighteenth Centuries », in Shepard Krech III (dir.), *The Subarctic Fur Trade: Native Social and Economic Adaptations* : 21-53. University of British Columbia Press, Vancouver.
- BROWN, Jennifer, 1976 : « A Demographic Transition in the Fur Trade Country: Family Sizes and Fertility of Company Officers and Country Wives, ca. 1750-1850 ». *Western Canadian Journal of Anthropology* 6(1) : 61-71.
- , 1977 : « A Colony of Very Useful Hands ». *The Beaver* (Spring) : 39-45.
- , 1980a : *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*. University of Oklahoma Press, Norman.

- R. c. *Lavolette* [2005] : Cour provinciale de la Saskatchewan, 2005 SKPC 70.
- R. c. *Powley* [1999-2003] : Cour de justice de l'Ontario, Jugement, [1999] 1 CNLR 153 ; Cour supérieure de justice de l'Ontario, Jugement, [2000] OJ No. 99 ; Cour d'appel de l'Ontario, Jugement, [2001] OJ No. 607 ; Cour suprême du Canada, Jugement, 2003 SCC 43.
- R. c. *Willison* [2005-2006] : Cour provinciale de la Colombie-Britannique, Jugement, 2005 BCPC 131 ; Cour suprême de la Colombie-Britannique, Jugement, 2006 BCSC 985.
- REIMER, Gwen, et Jean-Philippe CHARTRAND, 2004 : « Documenting Historic Métis in Ontario ». *Ethnohistory* 51(3) : 567-607.
- REIMER, Gwen, et Jean-Philippe CHARTRAND (of Praxis Research Associates), 2005 : *Historical Profile of the James Bay*

Area's Mixed European-Indian Ancestry Community. Discussion Draft (converti en document PDF en juin 2005). Department of Justice Canada (Research and Statistics Division & Aboriginal Law and Strategic Policy Group), Ottawa.

RICH, E.E. (dir.), 1954 : *Moose Fort Journals 1783-1785*. The Hudson's Bay Record Society. London.

—, 1960 : *Hudson's Bay Company 1670-1870*. Vol. 1, 1670-1763. McClelland and Stewart, Toronto.

VAN KIRK, Sylvia, 1980 : *Many Tender Ties: Women in Fur Trade Society, 1670-1870*. Watson and Dwyer, Winnipeg.

WILLIAMS, Glyndwr, 1975 : « Introduction to the 'Character Book' of George Simpson, 1832 », in G. Williams (dir.), *Hudson's Bay Miscellany, 1670-1870* : 151-236. Hudson's Bay Record Society, Winnipeg.

Affiquets, matachias et vermillon

Ethnographie illustrée des Algonquiens du nord-est de l'Amérique aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

.....
par **Marc Laberge**

Illustrations de François Girard



À quoi ressemblaient les Algonquiens lorsque Champlain a fondé Québec en 1608 ? Comment étaient-ils vêtus, coiffés, maquillés ? Quels types d'ornements et de décorations portaient-ils ? Comment vivaient-ils ?

Marc Laberge et François Girard ont joint leurs recherches et leurs talents pour répondre à ces questions et tenter de créer une nouvelle iconographie documentée des Algonquiens de la Nouvelle-France.

Un volume de 227 pages contenant plus de 120 illustrations.

Collection « Signes des Amériques », n° 11

30 \$ (tps et frais de port inclus)

Faire parvenir votre commande accompagnée d'un chèque à :

Recherches amérindiennes au Québec
6742 rue Saint-Denis Montréal QC H2S 2S2